nikês, sur la victoire). Ce sont, en effet, des hymnes que l'on commandait au poëte pour relever le triomphe des vainqueurs aux jeux de la Grèce.

Les *Odes* de Pindare se divisent en quatre espèces, selon les vainqueurs qu'il a chantés : olympiques, pythiques, néméennes et isthmiques. Chaque ode comprend d'ordinaire quatre parties : l'éloge du vainqueur, celui de sa famille, de sa patrie et des dieux protecteurs des jeux. Les louanges des héros reviennent à la fin et servent de conclusion; les épisodes remplissent d'ordinaire le milieu, et ces épisodes se rattachent toujours au but direct on indirect du poëte.

Bien que les poésies de Pindare soient des espèces de panégyriques, jamais le poëte n'y abdique sa dignité d'homme ni l'indépendance de ses jugements. Il donne fréquemment à ses héros de grandes et nobles leçons. Il ne les épargne pas même à ses puissants et redoutables protecteurs, les Hiéron, les Arcésilas. Il proclame devant eux que la tyrannie est odieuse; que le mérite et la vertu sont les seuls biens véritables, et qu'ils finissent toujours par triompher de l'aveuglement du vulgaire et de la calomnie. Il montre, comme une menace éternellement suspendue sur la tête de ceux qui abusent de la force, le sort de Tantale, d'Ixion, de Typhon et de Phalaris. Rien, dans les poëmes de Pindare, qui sente le vil complaisant ou le mercenaire, ou qui justifie l'épithète un peu leste de Voltaire, le qualifiant de *premier violon du roi de Sicile*. « Sans être un philosophe de profession, Pindare, dit M. Pierron, laisse échapper de temps en temps quelques-uns de ces mots profonds, quelques-unes de ces images saisissantes où se révèle le penseur qui a longuement médité sur les choses humaines. C'est lui qui s'écrie avec une éloquence comparable à celle du psalmiste pénitent : « Que sommes-nous? que » ne sommes-nous pas? Le rêve d'une ombre, » voilà les hommes. »

On a dit de Pindare qu'il chantait ses héros à condition de n'en point parler : c'est un reproche injuste, car ses épisodes, nous l'avons constaté, se rattachent toujours au but de l'ode directement ou indirectement; mais il est souvent obscur, et cela le fait parfois paraître boursouflé.

Une ode d'Horace, son imitateur, reste encore le meilleur jugement porté sur le poëte thébain : « Tenter de rivaliser avec Pindare, c'est s'élever sur les ailes de cire façonnées par Dédale et vouloir donner son nom à la mer transparente. Tel qu'un torrent grossi par les orages se précipite des montagnes, franchit les rives connues, tel bouillonne, déborde à flots profonds le génie de Pindare. A lui le laurier d'Apollon, soit que, dans ses audacieux dithyrambes, il déroule un langage nouveau et s'emporte en rhythmes désordonnés; soit qu'il chante les dieux et les héros enfants des dieux; soit qu'il célèbre l'athlète ou le coursier que la victoire ramène d'Elis chargés de palmes immortelles, et qu'il leur élève un monument plus durable que cent statues; soit qu'il pleure un jeune époux ravi à une épouse désolée et le dérobe à la nuit infernale, en élevant jusqu'aux astres sa force, son courage, ses mœurs de l'âge d'or. Toujours un souffle vigoureux soutient le cygne de Dircé quand il s'élance dans la région des nues. »

Une citation empruntée à la huitième pythique, qui réunit, pour ainsi dire, les différents genres de Pindare, suffira pour faire connaître ce poëte, qu'on a surnommé le poëte sublime :

POUR ARISTOMÈNE D'ÉGINE, VAINQUEUR À LA LUTTE.

« L'homme qui, sans longs travaux, acquiert de grands biens, paraît sage aux yeux de la multitude insensée. Elle croit qu'il ne les doit qu'à son adresse et à ses propres conseils. Étrange aveuglement! elle voit l'effet sans remonter à la cause, et ne comprend pas que ces avantages ne dépendent point de la volonté des hommes, mais de celle de *Zeus*, qui, distribuant également les biens et les maux, élève l'un, abaisse l'autre sous sa main puissante.

» Mégare et la ville de Marathon ont été témoins de tes victoires, ô Aristomène! et, dans les jeux que ta patrie célèbre en l'honneur de Junon, trois fois ta vigueur a dompté tes rivaux. A Delphes, quatre athlètes, succombant sous tes coups terribles, ont été terrassés; les juges des combats ne leur ont point accordé un joyeux retour dans leur patrie, et le doux sourire de leurs mères ne les a pas pénétrés de joie; accablés de leur malheur, ils redoutent l'aspect de leurs ennemis; ils fuient dans les lieux écartés, sans oser se montrer au grand jour; tandis que celui qui a remporté la victoire s'élève au bonheur suprême sur les ailes de l'espérance, et préfère aux dons de Plutus la couronne que sa vigueur lui a méritée. Mais, si la fortune de l'homme s'accroît vite, une faute, une imprudence suffit pour l'abattre dans la poussière.

» O homme d'un jour! qu'est-ce que l'être? qu'est-ce que le néant? Tu n'es que le rêve d'une ombre; pour que le bonheur et la gloire accompagnent ta vie, il faut que Jupiter t'accorde un rayon de son éclat immortel.

» Nymphe d'Egine, tendre mère d'un peuple libre, unis-toi de bienveillance et de soin avec Jupiter, Eaque, Pélée, Ulamon et l'invincible Achille pour protéger Aristomène et la cité qui l'a vu naître. »

Les meilleures éditions de cet illustre poëte sont celles de Heyne (Gœttingue, 1798, 3 vol. in-8°), de Boeckh (Leipzig, 1811-1821, 3 vol. in-4°), de Dissen (Gotha, 1830 et 1847-1850, 2 vol. in-8°) : cette dernière renferme un commentaire fort estimé. Il existe beaucoup de traductions, soit en vers, soit en prose. Les traductions en prose sont dues à Gin, à Tourlet, à Muzac (1823), à M. Colin (1841), enfin à M. Poyard, dont le travail a été couronné par l'Académie française (1851). M. Fresse-Montval, en 1851, a traduit Pindare en vers. Outre les traductions générales, il en existe de séparées, les *Pythiques*, les *Olympiques*, les *Néméennes*.

ÉPINIER s. m. (é-pi-nié — rad. *épine*). Véner. Fourré d'épines où se retirent les bêtes noires.

— Ornith. Nom vulgaire du tarin.

ÉPINIÈRE adj. f. (é-pi-niè-re — rad. *épine*). Anat. Se dit de la substance médullaire qui remplit le canal rachidien : *Moelle* ÉPINIÈRE.

— s. f. Bot. Nom vulgaire de l'aubépine.

ÉPINOCHE s. f. (é-pi-no-che — rad. *épine*. Pathelin s'exprime ainsi :

Hé dea, s'il ne pleut, il dégoutte;
Au moins auray-je ung *espinoche*.
J'auray de lui, s'il chet en coche,
Ung escu ou deux pour ma peine.

Le Duchat pense avec raison qu'*épinoche*, dans ce passage, est un poisson fort petit, qui a été ainsi appelé parce qu'il a sur le dos des épines ou aiguillons. En effet, quand Pathelin dit que s'il ne pleut pas, il dégoutte, et qu'il aura au moins une *épinoche*, il veut dire que, si l'argent ne pleut pas chez lui, au moins en tombe-t-il quelque peu dans sa poche, et que, s'il ne fait pas une pêche considérable, au moins prendra-t-il un poisson, si petit soit-il). Ichthyol. Genre de poissons armés de fortes épines : *Les* ÉPINOCHES *doivent à leur armure de ne redouter aucun ennemi*. (Fr. Gérard.)

— Comm. Café de première qualité.

— **Encycl.** Ichthyol. Parmi les poissons qui habitent nos eaux douces ou saumâtres, il en est peu qui, par leur nombre, par la petitesse de leur taille, par la singularité de leur organisation et de leurs mœurs, par les dégâts qu'ils causent dans les étangs, se recommandent autant que les *épinoches* à l'attention du naturaliste et du pisciculteur. Ce genre, envisagé dans son acception la plus large, renferme plus de vingt espèces, disséminées dans les diverses régions de l'Europe et de l'Asie, et dont une grande partie se trouve dans les eaux de la France. Ces espèces ont pour caractères communs : un corps oblong, des joues cuirassées, une tête sans épines ni tubercules, une bouche (bec) dépourvue de lèvres, une tache ronde et argentée entre l'ouïe et la nageoire pectorale; mais ce qui les distingue surtout, c'est que leurs nageoires dorsales ou ventrales se réduisent à des épines libres ou isolées; de là les noms vulgaires que ce genre a reçus dans presque toutes les langues. Le nom scientifique, *gasterosteus*, rappelle la cuirasse osseuse qui garnit le dessous du ventre. Cette cuirasse est formée par les os du bassin et une partie de ceux de l'épaule, os qui sont plus grands, plus épais et moins cachés par les téguments que chez la plupart des autres poissons. L'épinochette est devenue aujourd'hui le type d'un genre particulier, et peut-être devrait-il en être de même du gastré. Les *épinoches* sont les plus petits de tous les poissons d'eau douce, on pourrait presque dire de tous les poissons connus. On en trouve dans les plus faibles ruisseaux, dans les mares les plus exiguës : plusieurs descendent le cours des fleuves, et on en rencontre même dans les eaux salées.

L'espèce la plus commune en France, et particulièrement aux environs de Paris, est l'*épinoche* aiguillonnée. Ce poisson, dont la taille ne dépasse guère 0m,05 ou 0m,06, a trois épines sur le dos; le dessus du corps est d'un brun olivâtre; le dessous de la bouche, d'un blanc argenté, ainsi que le ventre, autour duquel se dessine une bande bleuâtre; cette dernière couleur se montre aussi au bout de la queue. On remarque ordinairement, à l'époque du frai, une teinte rose près des ouïes. Cuvier trouve dans cette espèce deux types bien distincts, dont il a fait deux espèces, l'*épinoche* à queue lisse et l'*épinoche* à queue rude. L'*épinoche* demi-armée et l'*épinoche* demi-cuirassée ont des formes tellement voisines que le savant naturaliste serait porté à les regarder comme de simples variétés. Peut-être faudrait-il en dire autant des deux espèces que Crespon a découvertes aux environs de Nîmes, et qu'il a appelées *épinoches* à quatre épines et à deux épines. M. Blanchard décrit encore, parmi les espèces qui habitent la France, les *épinoches* neustrienne, argentée, élégante, etc. Mais, comme les différences que présentent ces types divers ont été peu remarquées, il est difficile de discerner dans leur histoire ce qui appartient en propre à l'un ou à l'autre.

« Ces poissons, dit M. Blanchard, évitent les grandes profondeurs. Rares dans les fleuves et les larges rivières, lorsqu'ils s'aventurent dans ces vastes cours, ils semblent craindre de s'éloigner de terre; ils nagent là où le courant est faible, entre les herbes qui croissent près du rivage. Les *épinoches* ayant une prédilection pour les eaux calmes et assez claires, l'observateur arrêté au bord d'un ruisseau tranquille, par une belle journée de printemps ou d'été, ne tarde guère à apercevoir quelques-uns de ces petits poissons aux formes gracieuses, aux couleurs vives et chatoyantes, à la désinvolture pleine d'élégance, tantôt presque immobiles, tantôt nageant avec rapidité, poursuivant une proie ou se poursuivant entre eux... Les personnes qui veulent observer les mœurs si merveilleuses des *épinoches* ne sont pas obligées de se condamner à passer des journées entières au bord d'un ruisseau. Il est un procédé facile pour suivre sans peine, à son aise, leurs manœuvres si curieuses. On transporte à domicile un certain nombre de ces poissons industrieux et on les place dans un bassin ayant au fond une couche de limon, garni d'herbes et de conferves et approvisionné de petits animaux aquatiques : les *épinoches* se mettront au travail avec une confiance entière dans l'étroite prison et sous les regards des curieux. »

L'*épinoche* est très-commune dans toutes les eaux de l'Europe; le moindre petit fossé où coule un peu d'eau lui suffit. Dans les marais du comté de Lincoln, ces petits poissons, d'après Pennant, abondent plus que partout ailleurs. Ils s'y montrent quelquefois en nombre si prodigieux qu'on les puise en quelque sorte comme l'eau elle-même, et qu'un seul pêcheur en a recueilli, en un jour, une centaine de boisseaux. Les *épinoches* sont aussi très-répandues dans les mers du Nord, et Schonevelde dit que, sur les bords de la Baltique, les pêcheurs en trouvent quelquefois plusieurs tonnes dans leurs filets; mais il est probable que celles-ci appartiennent à une espèce particulière, l'*épinoche* à queue rude, ou peut-être l'*épinoche* demi-cuirassée, qui habite le plus fréquemment les bords de la mer et peut entrer dans l'eau salée. Pour expliquer ces faits, on a supposé que des inondations successives peuvent enlever des marais toutes les *épinoches*, pour les accumuler dans des cavités souterraines, d'où elles sortent ensuite en masse. N'est-il pas plus simple d'admettre avec Cuvier que, dans certaines contrées, les circonstances sont particulièrement favorables à leur propagation? M. Coste a donné, d'ailleurs, l'explication la plus naturelle de cette prodigieuse multiplication dans son beau travail sur la nidification des *épinoches*.

On avait déjà remarqué que l'*épinoche* va chercher au loin des brins d'herbe ou des débris végétaux, les apporte dans sa gueule, les dépose sur la vase, les y fixe à coups de tête et veille avec la plus grande attention à ses travaux. Valmont de Bomare, qui rapporte ces faits comme des *on dit*, ajoute que, si d'autres *épinoches* s'approchent de cet endroit, bientôt elle leur donne la chasse et les poursuit au loin avec une vivacité étonnante. Mais il se demande si c'est là un nid ou un magasin de vivres. C'est cette question que M. Coste a résolue. Le petit édifice que l'*épinoche* construit avec tant de soin est bien un nid; quand le mâle, seul chargé de sa construction, a terminé son œuvre, celle-ci forme une voûte arrondie, d'environ un décimètre de diamètre, percée tantôt d'une seule entrée, tantôt de deux ouvertures diamétralement opposées. Le nid des *épinoches* est ainsi établi sur le sol et à découvert, souvent en partie enfoui dans la vase, au-dessus de laquelle il apparaît comme une sorte de petit monticule; les épinochettes, au contraire, cachent le leur avec soin et le fixent toujours aux tiges ou aux feuilles des plantes aquatiques.

Dès que le nid est en état de recevoir les œufs, le mâle choisit la femelle qui est disposée à pondre, et qui se reconnaît aux riches couleurs dont elle est parée à l'époque des amours. Quand il voit que la femelle est prête à le suivre, il se précipite vers le nid comme pour lui indiquer le chemin, plonge sa tête dans l'ouverture, qu'il élargit vivement pour lui en faciliter l'entrée, puis il lui cède la place. La femelle y reste deux ou trois minutes à pondre les œufs; elle en sort ensuite, pâle et décolorée, par l'extrémité opposée, en y pratiquant au besoin une ouverture. Le mâle y rentre après elle, glisse sur les œufs en frétillant, les féconde, et sort presque aussitôt pour réparer les avaries qu'a pu subir sa demeure. Le même mâle réitère cette opération avec plusieurs femelles, et souvent plusieurs fois avec la même; il finit ainsi par avoir dans son nid un millier d'œufs et quelquefois bien davantage. Il s'en fait alors le gardien fidèle et courageux, et souvent il a de rudes combats à soutenir contre les autres *épinoches* qui cherchent à envahir le nid pour le livrer au pillage et satisfaire sur les œufs leur appétit vorace. Quand il ne peut pas repousser ces attaques par la force, il a recours à la ruse, et ce moyen lui réussit souvent. Les petits éclosent au bout de dix à douze jours; mais c'est un mois seulement après la ponte que le père n'a plus à s'occuper d'eux et qu'il les abandonne pour aller reprendre ses habitudes au milieu des autres *épinoches*.

M. Coste fait remarquer que les *épinoches* font plusieurs pontes dans la même saison et à très-peu d'intervalle l'une de l'autre; leur fécondité est donc bien plus grande qu'on ne l'avait cru d'abord. Leurs nids sont très-nombreux, et l'on en trouve depuis mars jusqu'en août. On s'explique ainsi la multiplication inouïe de ces poissons. On a dit avec raison que les *épinoches* sont, comme les mouches, très-abondantes là où elles se trouvent. Il y en a beaucoup ou pas du tout. Elles nagent souvent par troupes, et il n'est pas rare de les voir former de longues colonnes; on rencontre aussi des individus isolés et errant à l'aventure. « Les *épinoches*, dit encore M. Blanchard, ont la réputation bien établie d'avoir une humeur irascible. Il est, en effet, très-curieux de voir ces poissons changer instantanément d'attitude, suivant les circonstances. Nagent-ils paisiblement, leurs épines dorsales sont couchées et à peine visibles; leurs épines ventrales sont ramenées sur les côtés du corps. Survient-il un danger, quelque chose de nature à exciter leur colère, soudain les pointes du dos se dressent menaçantes, les pointes du ventre s'écartent, prêtes à entamer l'ennemi. Ces terribles aiguillons inspirent la crainte même à d'assez gros poissons. Il arrive malheur aux imprudents. Des perches, de jeunes brochets voraces, malgré l'armature de leur palais, ont quelquefois la bouche ou le gosier embroché par l'*épinoche* qu'ils ont saisie et dont ils ne parviennent pas toujours à se débarrasser sans accident. » L'*épinoche*, grâce à son armure, se défend ainsi très-bien contre ses ennemis. Les autres poissons l'attaquent peu, et, vu sa médiocre valeur alimentaire, l'homme cherche rarement à la prendre. Ses ennemis redoutables, elle les trouve parmi les animaux d'un ordre inférieur. L'un est le binocle de l'*épinoche*, petit crustacé qui s'attache à sa peau et lui suce le sang; l'autre est le botryocéphale solide, qui, remplissant quelquefois presque tout l'abdomen, comprime les intestins et les resserre dans un fort petit espace. Cuvier dit que l'*épinoche* peut subsister assez longtemps hors de l'eau, surtout quand elle tombe dans l'herbe humide. Il n'est pas bien démontré, malgré l'assertion de Bloch, qu'elle ne vive que trois ans.

L'*épinoche* est très-agile, très-active, très-vive dans ses mouvements. Elle saute verticalement à plus d'un pied hors de l'eau, et obliquement plus loin encore, lorsqu'elle veut franchir des obstacles. Elle est d'ailleurs si peu farouche, qu'elle vient jusque sur les pieds des baigneurs. On dit qu'elle aime le soleil. Elle se tient souvent sous les plantes aquatiques, et se nourrit d'insectes, de vers, de mollusques, de petits animaux aquatiques qui servent d'appât pour la prendre; on l'a vue dévorer des sangsues d'assez forte taille. Mais c'est surtout au frai et aux jeunes poissons qu'elle s'attaque, ce qui lui vaut une antipathie prononcée de la part des pêcheurs. Sa voracité est étonnante; Backer parle d'une *épinoche* qui, lui présent, a englouti en cinq heures soixante-quatorze vandoises naissantes. Aussi est-ce l'animal le plus nuisible au peuplement des étangs et des rivières, d'où il est malheureusement très-difficile de l'extirper.

La petitesse de ce poisson, ses épines, la dureté de son enveloppe écailleuse, font qu'il est peu recherché comme aliment. Dans le Midi, on lui donne les noms vulgaires d'*étrangle-chat* et de *crève-valet*. Cependant Belon et Rondelet en parlent, sous ce rapport, comme d'un objet de commerce. On en prend assez, disent-ils, dans le Nar (un des affluents du Tibre) pour en porter aux marchés de Narni et des villes voisines. Cuvier, qui cite ce fait, pense qu'il s'agit peut-être ici d'autres espèces. Ajoutons que le passage de Rondelet semble se rapporter plus particulièrement à l'épinochette. En France, il ne paraît pas que les *épinoches* aient jamais été recherchées comme aliment, même par les classes les plus pauvres. Mais on assure que, dans certains pays, ces poissons ont quelquefois fourni une ressource, dans les temps de famine. Au siége de Dantzig, les malheureux habitants de cette ville, pressés par la faim, recueillaient les *épinoches*, qui s'étaient multipliées abondamment dans les fossés de la place. Sur quelques points des côtes de la Baltique, on donne ces petits poissons en pâture aux pourceaux. En Angleterre, on les utilise pour les volailles, qui s'en montrent, dit-on, très-friandes et qui engraissent beaucoup par suite de cette nourriture. Les pêcheurs regardent les *épinoches*, après qu'on a eu soin d'en enlever les épines, comme un excellent appât pour la perche. Klein nous apprend qu'en Prusse on en extrait, par la cuisson, une huile épaisse, bonne pour l'éclairage et pour les arts industriels. Enfin, dans les pays où ces poissons abondent, comme dans le comté de Lincoln, on en pêche quelquefois de telles quantités, qu'on les répand comme engrais sur les terres.

L'*épinoche porte-obole* doit son nom à la tache ronde et argentée que nous avons vue exister dans toutes les espèces du genre, mais qui, dans celle-ci, est beaucoup plus développée et ressemble à une pièce de monnaie. Elle se trouve au Kamtschatka, et remonte les rivières en quantités innombrables; on en fait un assez bon bouillon; mais la majeure partie est mise à sécher au soleil, et, comme elle se conserve sans se corrompre, elle sert pendant l'hiver à la nourriture des chiens. On trouve encore dans ce genre quelques autres espèces exotiques, moins bien connues. V. ÉPINOCHETTE et GASTRÉ.

ÉPINOCHER v. n. ou intr. (é-pi-no-ché). Manger lentement et sans appétit. ‖ S'arrêter aux bagatelles, muser : *De s'arrêter en si peu de temps, c'est* ÉPINOCHER *en histoire* (Et. Pasq.) ‖ Vieux mot.

ÉPINOCHETTE s. f. (é-pi-no-chè-te — dimin. d'*épinoche*). Ichthyol. Nom vulgaire de plusieurs petites espèces d'épinoches.

— **Encycl.** Les *épinochettes* ont les formes générales des épinoches; mais elles sont encore plus petites et surtout plus effilées; elles ont des épines ventrales beaucoup moins fortes, la peau nue sur les côtés, et manquent entièrement d'armure thoracique. Elles sont très-communes dans les eaux du nord de l'Europe. La France en possède cinq ou six espèces. L'*épinochette* commune pèse à peine 15 grammes. Elle est beaucoup plus abondante dans la Seine que l'épinoche. Elle fraye en mai et juin, et descend aussi à la mer. C'est le plus petit des poissons de nos côtes, si l'on en excepte l'athérine naine de Risso, qui même n'est probablement que le jeune âge d'une autre espèce. L'*épinochette*, par la destruction qu'elle fait des jeunes poissons, est un des fléaux de nos étangs. Ses mœurs présentent, du reste, la plus grande analogie avec celles des épinoches.

ÉPINOMIQUE adj. (é-pi-no-mi-ke — du gr. *epi*, sur; *nomos*, loi). Politiq. Supérieur ou contraire à la loi. ‖ Inus., bien que donné dans plusieurs dictionnaires.

ÉPINONE s. f. (é-pi-no-ne). Entom. Altération du mot ÉPIPONE.

ÉPINOSTE s. f. (é-pi-no-ste). Antiq. gr. Syn. d'ÉPIMULIE.

ÉPINOTION s. m. (é-pi-no-ti-on — du gr. *epinôtios*, qui est sur le dos; de *epi*, sur, et *nôtos*, dos). Anc. anat. Omoplate.

EPINUS (François-Ulric-Théodore), mathématicien allemand, mort en 1800 à Saint-Pétersbourg, où, depuis 1756, il occupait à l'université la chaire de physique et de mathématiques. Outre un grand nombre de *Mémoires*, insérés dans les *Acta Academiæ Petropolitanæ*, on a de lui une brochure curieuse *Sur les rapports de la force électrique et de la force magnétique* (Saint-Pétersbourg, 1759, en latin), et des *Réflexions sur la géographie mathématique de Kraft* (Saint-Pétersbourg, 1764).

ÉPINYCTIDE s. f. (é-pi-ni-kti-de — du gr. *epinuktis*, éruption pustuleuse qui survient la nuit; de *epi*, sur, et *nux*, nuit). Bot. Syn. de DÉPRAIRE, genre de lichens.

ÉPIODIE s. f. (é-pi-o-dî — du gr. *epi*, sur; *odê*, chant). Mus. anc. Marche funèbre chez les Grecs.

ÉPIODON s. m. (é-pi-o-don — du gr, *epi*, sur; *odous*, dent). Mamm. Genre de cétacés formé aux dépens des dauphins. ‖ On dit aussi ÉPIODONTE.

ÉPION s. m. (é-pi-on — rad. *épi*). Agric. Petit épi.

ÉPIONE s. f. (é-pi-o-ne). Entom. Genre d'insectes lépidoptères nocturnes de la tribu des phalènes : *Les* ÉPIONES *volent en juillet dans les bois*. (Desmarest.)

— **Encycl.** Ce genre de lépidoptères nocturnes, de la tribu des phalènes, est formé aux dépens du genre ennomos, dont il se distingue par une trompe longue, un corselet étroit et un peu velu, des ailes inférieures à bord terminal plus ou moins échancré ou sinué. Les chenilles ont la tête petite et carrée; leur corps s'amincit vers la partie antérieure, à partir du sixième anneau; elles sont couvertes de poils fins et clair-semés. Les unes vivent sur les arbres, les autres sur les plantes basses. Elles se métamorphosent en nymphes entre des feuilles rattachées ensemble par quelques fils. L'insecte parfait paraît en juillet et vole dans les bois. Ce genre comprend quatre espèces, qui ne sont communes nulle part. L'*épione aiguë* habite la plus grande partie de l'Europe et se trouve aux environs de Paris; elle est remarquable par la vivacité de ses couleurs.

ÉPIOOLITHIQUE adj. (é-pi-o-o-li-ti-ke — du gr. *epi*, sur, et de *oolithique*). Géol. Se dit des terrains situés au-dessus du calcaire oolithique.

ÉPIORNIS s. m. Ornith. V. ÆPIORNIS.

ÉPIPACTIS s. f. (é-pi-pa-ktiss — du gr. *epipaktis*, elléborine). Bot. Genre de plantes de la famille des orchidées, tribu des néottiées, comprenant trois espèces, qui croissent en France. ‖ On dit aussi ÉPIPACTIDE.

— **Encycl.** Ce genre d'orchidées renferme des plantes terrestres, à fibres radicales fasciculées à tige simple, portant des feuilles alternes, embrassantes, souvent même engainantes à la base, à fleurs assez grandes, disposées en épis terminaux. L'*épipactis* à larges feuilles a des fleurs à pétales rose pourpré, à labelle gris verdâtre. Cette plante, qui croît dans les bois secs, était vantée jadis en médecine comme propre à calmer les douleurs de la goutte. C'est une des orchidées les plus faciles à cultiver dans les jardins. Elle fleurit en juin et juillet, et présente plusieurs variétés, dont une, à feuilles étroites et lancéolées, exhale une très-faible odeur de vanille. L'*épipactis* des marais est commune dans les bois humides et les prairies marécageuses; elle fleurit en juillet et août. Quelques autres espèces forment aujourd'hui le genre céphalanthère.

ÉPIPALLADIUM s. m. (é-pi-pal-la-di-omm — du gr. *epipalladion*; de *epi*, sur; *Palladion*, place de Pallas à Athènes). Antiq. gr. Tribunal des éphètes, établi sur le Palladion ou place de Pallas.

ÉPIPAROXYSME s. m. (é-pi-pa-ro-ksi-sme — du gr. *epi*, sur, et de *paroxysme*). Pathol. Paroxysme qui reparaît plus tôt et plus souvent qu'il ne devrait normalement.

ÉPIPASTIQUE adj. (é-pi-pa-sti-ke — du gr. *epipassein*, saupoudrer). Pharm. Se dit d'un papier enduit d'une matière gluante, que l'on saupoudre de poudre de cantharides, et que l'on emploie comme vésicatoire : *Papier* ÉPIPASTIQUE.

ÉPIPÈDE s. m. (é-pi-pè-de — du gr. *epipedos*, plan, aplati). Entom. Genre d'insectes coléoptères tétramères de la famille des charançons, dont l'espèce type habite la Guyane. ‖ Genre d'insectes hémiptères hétéroptères du groupe des pentatomes, dont l'espèce type habite le Brésil.

ÉPIPÉDOMÉTRIE s. f. (é-pi-pé-do-mé-trî — du gr. *epipedos*, plan; *metron*, mesure). Anc. géom. Mesure comparée des figures s'appuyant sur la même base.

ÉPIPÉDONOTE s. f. (é-pi-pé-do-no-te — du gr. *epipedos*, plan, uni; *nôtos*, dos). Entom. Genre d'insectes coléoptères hétéromères de la famille des mélasomes, comprenant deux espèces, qui vivent au Chili.

ÉPIPÉDORHINE s. m. (é-pi-pé-do-ri-ne — du gr. *epipedos*, plan, uni; *rhin*, nez). Entom. Genre d'insectes coléoptères tétramères de la famille des charançons, comprenant une ou deux espèces, qui habitent le Brésil. ‖ On dit aussi ÉPIPÉDORRHYNQUE.

ÉPIPÉTALE adj. (é-pi-pé-ta-le — du gr. *epi*, sur; *petalon*, pétale). Bot. Qui croît sur les pétales ou sur la corolle : *Glandes, étamines* ÉPIPÉTALES.

ÉPIPÉTALIE s. f. (é-pi-pé-ta-lî — rad. *épipétale*). Bot. Classe de plantes comprenant les végétaux dicotylédones à corolle polypétale et à étamines épigynes.

ÉPIPÉTIOLÉEN, ÉENNE adj. (é-pi-pé-si-o-lé-ain, é-è-ne — du gr. *epi*, sur, et de *pétiole*). Bot. Qui est fixé sur le pétiole des feuilles. ‖ Peu usité.

ÉPIPÈTRE s. m. (é-pi-pè-tre — du gr. *epi*, sur; *petra*, pierre). Polyp. Genre de polypiers alcyoniens, réuni par plusieurs auteurs, comme simple section, au genre alcyon.

ÉPIPH s. m. (é-piff). Chronol. Onzième mois de l'année solaire, chez les anciens Egyptiens. ‖ On dit aussi ÉPIPHI et ÉPHÉPHI.

ÉPIPHANE adj. (é-pi-fa-ne — gr. *epiphanês*, qui se montre, glorieux, illustre; de *epi*, sur, et de *phainô*, je brille). Mythol. gr. Surnom de tous les dieux, et particulièrement de Jupiter.

— Hist. Surnom donné à quelques princes successeurs d'Alexandre : *Antiochus* ÉPIPHANE.

— s. f. Infus. Genre non adopté d'infusoires hydatiniens.

ÉPIPHANE (saint), évêque de Salamine, en Chypre, docteur de l'Eglise grecque, né vers 310 à Bezanduca, district d'Eleuthéropolis (Palestine), mort en 403. Ses parents étaient juifs. L'exemple des solitaires chrétiens de l'Egypte l'enflamma d'enthousiasme religieux. Il reçut le baptême, fonda un monastère dans son pays, soutint la foi de Nicée contre les ariens, se lia avec saint Athanase et saint Eusèbe, se fit ordonner prêtre à cinquante-cinq ans, fut élu évêque de Salamine en 367, et montra parfois un zèle indiscret dans sa recherche des hérésies. Pendant un voyage qu'il fit à Rome, en 382, il entra en relation avec saint Jérôme, qui, plus tard, passa quelque temps auprès de lui, à Salamine, avec sainte Paule. Epiphane se rendit ensuite à Jérusalem, où il eut de vives discussions avec Jean, évêque de cette ville, puis à Constantinople, où il contribua à faire déposer saint Jean-Chrysostome. Il mourut en retournant dans l'île de Chypre.

Malgré ses démêlés avec saint Jean-Chrysostome, malgré les reproches qui ont été adressés à sa mémoire, l'Eglise l'a placé au nombre de ses saints et de ses docteurs, et l'honore le 12 mai. Epiphane avait une connaissance profonde de l'Ecriture, des dogmes de l'Eglise et de la plupart des langues cultivées à son époque. Ses principaux écrits sont : *Ancoratus*, discours sur la foi et exposition de la doctrine de la sainte Trinité; *Panarium*, discours contre les hérésies : l'auteur n'en compte pas moins de cent, vingt antérieures à J.-C., quatre-vingts postérieures; *De ponderibus et mensuris*, traité des poids et des mesures chez les Juifs, etc. De tous les Pères grecs, c'est le plus négligé dans son style. Ses *Œuvres* (grec-latin) furent publiées par Denis Pétau (Paris, 1622, 2 vol. in-fol.).

ÉPIPHANE (saint), évêque de Pavie, né dans cette ville en 438, mort en 497. Successeur de saint Crispin sur le siége épiscopal de Pavie (466), il joua un rôle important dans les affaires politiques de son temps, se porta comme médiateur entre l'empereur Athémius et son gendre Ricimer (468), termina les différends survenus entre l'empereur Julius Nepos et le roi des Wisigoths de Toulouse, Eraric, au sujet des limites des deux Etats (474), intercéda, en 476, auprès d'Odoacre, qui avait ruiné Pavie, et en obtint la liberté des prisonniers et une exemption d'impôts pour la cité dévastée, qu'il releva lui-même de ses ruines. En 489, il intervint entre les rois Théodoric et Odoacre, et fit ses efforts pour apaiser leurs querelles. Il fut même employé par le premier dans diverses missions. La sainteté de sa vie lui fit attribuer de nombreux miracles. Sa frugalité était telle qu'il ne mangeait que des herbes ou des légumes une fois par jour; en outre il donna constamment la preuve d'une grande austérité de mœurs. L'Eglise l'honore le 21 janvier.

ÉPIPHANE D'ALEXANDRIE, mathématicien grec, fils de Théon, autre mathématicien. Il vivait au IIe siècle après J.-C. On le croit auteur du traité *Sur les tonnerres et les éclairs*, dont le manuscrit se conserve en Angleterre.

ÉPIPHANE, philosophe et sectaire grec du IIe siècle. Fils de l'hérésiarque Carpocrate, il professait une philosophie sociale qui paraîtrait avancée même de nos jours. Il voyait en Dieu l'auteur du bien, dans l'ignorance et la passion les seules causes du mal. Il considérait la propriété et les lois comme la source principale de tous nos maux, l'égalité absolue comme la perfection primitive qu'il fallait songer à rétablir. Admettant la communauté des biens, il acceptait comme conséquence nécessaire la communauté des femmes. Il disait encore que la loi est la source du péché, ce qui est une tautologie, le péché ne pouvant être défini que violation de la loi. Chose incroyable! l'auteur de ce système n'avait que dix-sept ans lorsqu'il mourut. Il excita de son vivant une telle admiration, que les habitants de Céphalonie et de Samé lui élevèrent des temples et l'honorèrent comme un dieu.

ÉPIPHANE, patriarche de Constantinople, mort en 536. Il remplissait les fonctions de syncelle lorsqu'il fut élevé au patriarcat, en 520, et il occupa son siége pendant plus de seize années. Les Grecs l'ont placé au nombre de leurs saints. Il condamna et anathématisa Severus, patriarche d'Antioche, Pierre, évêque d'Apamée, et Zoroas. On a de lui plusieurs *Lettres*, adressées au pape Hormisdas, et insérées dans les *Conciles* de Labbe. On lui a attribué, mais à tort, des traités sur la *Séparation de l'Eglise latine et de l'Eglise grecque*, sur l'*Excommunication des Latins par les Grecs*, ouvrages qui appartiennent évidemment à une époque postérieure à celle où vivait Epiphane.

ÉPIPHANE, dit **le Scolastique**, écrivain ecclésiastique qui vivait en Italie au VIe siècle. On ignore où il était né. Il fut ami de Cassiodore, qui l'engagea à traduire en latin plusieurs ouvrages grecs. On cite, parmi ses traductions : *Histoires ecclésiastiques* de Sozomène, de Socrate et de Théodoret, dont Cassiodore s'est largement servi pour son *Historia tripartita; Antiquités judaïques* de Josèphe; *Scholies* de saint Clément d'Alexandrie, et enfin *Commentaires* de Didyme.

ÉPIPHANE, en arménien **Ebipan**, évêque arménien du VIIe siècle. Il fut tiré de la solitude où il s'était confiné, pour être fait abbé du monastère de Saint-Jean-Baptiste, dans la province de Daron, et évêque de Mamigonians. Il occupa ce siége pendant vingt ans. Il a écrit : une *Histoire du monastère de Saint-Jean-Baptiste;* une *Histoire du concile d'Ephèse;* des *Commentaires sur les Psaumes et les Proverbes*, et enfin des *Sermons*. Aucun de ces ouvrages n'a été imprimé.

ÉPIPHANE DE JÉRUSALEM, dit **l'Agiographe** ou **l'Agiopolite**, écrivain ecclésiastique grec, qui vivait, pense-t-on, vers le XIIe siècle, à Jérusalem. Il était moine et prêtre. Quelques-uns en font un patriarche de Constantinople. On a de lui : *Enarratio geographica urbis sanctæ et locorum ibi sacrorum*, imprimée à Paris en 1620 (in-8°); *Vita sanctæ Deiparæ; Vita sancti Andreæ apostoli*. Ces deux ouvrages sont restés manuscrits.

ÉPIPHANE, religieux de l'ordre des capucins, missionnaire français, né à Moirans, en Franche-Comté, vivait au XVIIe siècle. Il prêcha la foi dans l'Amérique du Sud et y mourut. Il a laissé de nombreux manuscrits, parmi lesquels on cite : *Explication littérale de l'*Apocalypse; la *Clef de l'*Apocalypse; *Annales historiques de la mission des capucins dans la Nouvelle-Andalousie*, etc., etc.

ÉPIPHANÉE s. m. (é-pi-fa-né — du gr. *epiphanês*, remarquable, distingué). Entom. Genre d'insectes coléoptères tétramères de la famille des charançons, dont l'espèce type habite l'Asie Mineure.

ÉPIPHANIE s. f. (é-pi-fa-nî — du gr. *epiphaneia*, apparition; de *epi*, sur, et de *phainô*, je brille, j'apparais). Manifestation de Jésus-Christ aux gentils, par l'adoration des mages. ‖ Fête de l'Eglise qui rappelle cet événement : *Le premier dimanche après l'*ÉPIPHANIE. ‖ On l'appelle vulgairement JOUR DES ROIS.

— **Encycl.** L'*Epiphanie* est célébrée le 6 janvier et se confond, dans l'esprit du peuple, avec le *jour des Rois*, qui se fête en famille par l'élection d'un *roi de la fève*, usage qui vient du paganisme et qui n'était qu'une suite des Saturnales. A l'origine, les deux fêtes de Noël et de l'*Epiphanie* se célébraient le même jour (6 janvier) dans tout l'Orient. Ce fut au Ve siècle que celle de Noël fut fixée au 25 décembre. En Occident les deux fêtes semblent avoir toujours été distinctes. L'institution de l'*Epiphanie* a pour base les célèbres versets de saint Matthieu : « Jésus étant né à Bethléem de Juda, au temps du roi Hérode, des mages vinrent d'Orient à Jérusalem, demandant : « Où est le roi des » Juifs nouvellement né? Nous avons vu son » étoile en Orient et nous somme venus l'ado» rer. » A cette demande, le roi Hérode fut troublé, et toute la ville de Jérusalem avec lui. Ayant assemblé les princes des prêtres et les scribes du peuple, il s'informa d'eux où le Christ devait naître. Ils répondirent : A Bethléem de Juda; car il est écrit par le prophète : « Et toi, Bethléem, terre de Juda, » tu n'es pas la moindre des villes de Juda, » car c'est de toi que sortira le chef qui doit » conduire mon peuple d'Israël. » Alors Hérode, ayant appelé les mages en secret, s'informa d'eux soigneusement du temps où l'étoile leur était apparue, et, les envoyant à Bethléem, il leur dit : « Allez, prenez des ren» seignements exacts sur l'enfant, et quand » vous l'aurez trouvé, faites-le moi savoir, » afin que j'aille aussi l'adorer. » Les mages, ayant entendu le roi, partirent, et l'étoile qu'ils avaient vue en Orient les précédait, jusqu'à ce qu'elle vînt s'arrêter au-dessus de l'endroit où était l'enfant. Quand ils revirent l'étoile, ils eurent une grande joie. Entrant dans la maison, ils trouvèrent l'enfant avec Marie, sa mère, et, se prosternant, ils l'adorèrent, puis, ayant ouvert leur trésor, ils lui offrirent en présents de l'or, de l'encens et de la myrrhe. »

Cependant l'enseignement ecclésiastique a longtemps hésité sur le sens même de la fête de l'*Epiphanie*, et les explications les plus contradictoires ont été données. Comme *Epiphanie* veut dire apparition, il s'est trouvé, à l'origine du christianisme, des docteurs pour avancer que l'on fêtait en ce jour le baptême de Jésus-Christ, c'est-à-dire le jour où, en recevant l'ablution des eaux du Jourdain, il fut reconnu par Jean comme véritablement fils de Dieu. C'est l'interprétation manichéenne et gnostique. D'après l'interprétation catholique, l'apparition eut pour témoins les gentils, représentés par les mages. Auparavant, suivant le langage de l'Ecriture, les nations étaient assises dans les ténèbres et dans les ombres de la mort. Dieu leur envoie une étoile qui annonce à leurs mages qu'il a désormais l'intention de n'être plus uniquement le Dieu des Juifs, comme il l'était depuis la création de l'univers, mais qu'il allait devenir le Dieu de tout le monde.

Les mages venaient de l'Arabie Heureuse, suivant Tertullien; de la Perse, suivant d'autres docteurs. Saint Léon en a fait trois rois, quoique l'Ecriture n'en dise rien, et c'est cette tradition qui a prévalu : elle a été suivie par tous les peintres.

Pour l'Eglise, l'*Epiphanie* est une fête multiple : on y célèbre à la fois l'adoration des mages, le baptême de Jésus et les noces de Cana, rattachées, on ne sait pourquoi, à cette date. Depuis le concordat, ce n'est plus une fête chômée; elle est reportée au dimanche suivant. Cette fête n'est pas toujours bien comprise : un brave curé de campagne a pu dire au prône à ses paroissiens : « Dimanche prochain, mes très-chers frères, l'Eglise célèbre la fête de sainte *Epiphanie*, vierge et martyre, mère des trois rois mages qui vinrent adorer Jésus! » Les fidèles ne la célèbrent d'ordinaire qu'en tirant le gâteau des rois. Cette coutume, peu conforme aux habitudes d'abstinence préconisées par l'Eglise, a fait conclure à certains archéologues, en désaccord avec les théologiens, que cette fête était une tradition des antiques saturnales. Les saturnales commençaient en décembre, c'est-à-dire vers Noël, et se prolongeaient jusqu'aux environs du 6 janvier, l'habitude était d'envoyer des gâteaux et des fruits à ses amis, pratique conservée encore dans les campagnes, où la tradition est plus vivace. Le roi du festin était tiré au sort; c'est ce qui a lieu encore chez nous, puisque c'est le sort qui désigne le *roi de la fève*. Lucien dit que les anciens passaient les saturnales à manger, à s'enivrer et à crier. Au moyen âge, son assertion eût encore été exacte, et maintenant encore la fête des Rois est un prétexte à réjouissances bruyantes. L'origine païenne de cette fête a paru si évidente à quelques membres du clergé, que l'abbé Deslions, au XVIIIe siècle, a intitulé un de ses ouvrages : *Discours ecclésiastiques contre le paganisme du Roi boit.*

Le roi boit! c'est le cri du sacre de ce souverain d'un jour. Dès les origines de notre histoire, on voit la fête des Rois célébrée, non-seulement par le peuple, mais par les grands seigneurs et les rois eux-mêmes. Les divertissements, empreints des mœurs de l'époque, avaient une physionomie particulière; généralement, dans les familles, *on faisait un roi* de quelque enfant pauvre et intelligent dont on payait ensuite les frais d'école. Jacques d'Oronville, historien de Louis III, duc de Bourbon, raconte, d'une façon touchante, une fête des Rois chez ce prince : « Vint, dit-il, le jour des Rois, où le duc de Bourbon fit grande feste et lye-chère, et fit

son roy d'un enfant en l'âge de huict ans, le plus pauvre que l'on trouva en toute la ville, et le faisoit vestir en habit royal, en luy baillant tous ses officiers pour le gouverner, et faisant bonne chère à celuy roy, pour vénérance de Dieu, et le lendemain disnoit celuy roy à la table d'honneur. Après venoit son maistre d'hostel, qui faisoit la queste pour le pauvre roy, auquel le duc Loys de Bourbon donnoit communément quarante livres pour le tenir à l'eschole, et tous les chevaliers de la cour chacun un franc, et les escuyers chacun un demi-franc; si montoit la somme aucunes fois près de cent francs, que l'on bailloit au père ou à la mère pour les enfants qui estoient roys à leur tour, à enseigner à l'eschole sans autre œuvre, dont maints d'iceux en vivoient à grand honneur, et cette belle coutume tint le vaillant duc Loys de Bourbon tant comme il vesquit. »

La fête des Rois donna lieu souvent à de grands scandales. Les écoliers de l'Université de Paris la célébraient d'ordinaire avec des comédies et des bateleurs ; ils dansaient, chantaient des airs profanes, et couraient par les rues, après boire, avec fifres et tambours. A la cour, les choses se passaient plus honnêtement, mais d'une manière différente sous chaque règne. Parfois les réjouissances déterminèrent des accidents singuliers.

En 1521, François Ier, célébrant les Rois, reçut une blessure grave. Voici le récit de Du Bellay : « Le roy, dit-il, étant à Romorantin, vint la feste des Rois. Le roy, sachant que M. de Saint-Pol avait faict un roy de la fève en son logis, délibéra avec ses supposts d'envoyer défier ledit roy de mondit seigneur de Saint-Pol, ce qui fut faict; et, parce qu'il faisoit grandes neiges, mondit seigneur de Saint-Pol fit grandes munitions de pelottes de neige, de pommes et d'œufs pour soutenir l'effort. Etant enfin toutes armes faillies pour la défense de ceux de dedans, ceux dehors forçant la porte, quelque malavisé jeta un tison de bois par la fenestre, et tomba ledit tison sur la teste du roy, de quoi il fut fort blessé, de manière qu'il fut quelques jours que les chirurgiens ne pouvoient assurer de sa santé. » Le malavisé dont parle Du Bellay, sans le nommer, c'était le capitaine des Forges, seigneur de Montgommery, nom fatal aux Valois ; un autre Montgommery devait, en jouant aussi, dans un tournoi, blesser mortellement Henri II.

Dans les curieux *Statuts de l'ste des Hermaphrodites*, où l'on décrit d'une manière satirique les divertissements des mignons de Henri III, on lit le suivant : « St. IX — Les fêtes des rois et de caresme-prenant, consacrées à Bacchus, soient les plus celebres de toute l'année, les octaves desquelles seront de semaines et non de jours. »

L'Estoile, dans son *Journal*, décrit en ces termes ce qui se passa à la messe de Henri III le jour de l'*Epiphanie* de 1578.

« Ce jour, janvier, le lundy, sixième jour des Roys, la demoiselle de Pons de Bretagne, royne de la fève, par le roy, désespérément brave, frisé et gaudronné, fut menée, du Louvre, à la messe en la chapelle de Bourbon, estant le roy suivy de ses jeunes mignons, autant ou plus braves que luy. Bussi d'Amboise, le mignon de Monsieur, y trouva à la suite de M. le duc son maistre, habillé tout simplement et modestement, mais suivy de six pages vêtus de drap d'or frisé, disant tout haut que la saison estoit venue que les belistres seroient les plus braves : de quoi suivirent les secrettes haines et les mécontentements et querelles qui parurent bientost après. »

Dupuy-rat (livre I, chap. XLII) raconte le même fait avec quelques particularités qui méritent d'être rapportées :

« Du règne de Henri III, on faisoit à la cour, la veille de la feste des Roys, au souper, une royne de la fève, et, le jour des Roys, le roy la menoit à la messe à son costé gauche, et si la royne y estoit, elle marchoit au costé droit. Un peu au-dessous du roy, on préparoit un oratoire et un drap de pied pour la royne de la fève, au costé gauche de celui du roy, avec son carreau à main droite. Le roy bailloit à l'offrande, avec l'écu, trois boules de cire, l'une couverte de feuilles d'or, l'autre de feuilles d'argent, et la troisième couverte d'encens, comme j'ai appris de feu M. Pillet, le plus ancien chantre et chapelain du roy, qui a servi, sous les roys Charles IX, Henri III, Henri IV et Louis XIII, l'espace d'environ cinquante ans. Le roy étant de retour en sa place sous le dais, la royne de la fève se levoit, et ayant fait la reverence au roy et à la royne, alloit à l'offrande. La royne n'y alloit pas ; et, après la messe, leurs majestés et la royne de la fève, somptueusement habillées et parées, retournoient en grande pompe au Louvre, les sonnettes et tambours sonnant. »

Sous Henri IV et sous Louis XIII, la fête des Rois ne tomba pas en désuétude ; elle dut se passer avec le même cérémonial, mais aucun historographe ne nous a transmis de particularités curieuses. A la cour de Louis XIV, on en fit un grand divertissement. Le *Mercure galant* a raconté en ces termes la fête des Rois de janvier 1684 :

« La salle avait cinq tables, une pour les princes et seigneurs, et quatre pour les dames. La première de celles-ci était tenue par le roi; la seconde par le Dauphin. On tira la fève à toutes les cinq. A la table des hommes, elle tomba au grand écuyer, qui fut roi; aux quatre tables de femmes, la reine fut une dame. Alors le nouveau roi et les reines nouvelles, chacun dans leur petit Etat, se choisirent des ministres, et notamment des ambassadeurs pour aller féliciter les puissances voisines et leur proposer des alliances. Louis XIV accompagna l'ambassadeur envoyé par la reine. Il porta la parole pour elle ; par un compliment gracieux au grand écuyer, il lui donna sa protection, que celui-ci lui promit, en ajoutant que, s'il n'avait pas une fortune faite, il méritait qu'on la lui fît. La députation se rendit ensuite aux autres tables ; et successivement les députés de celles-ci vinrent de même à celle de Sa Majesté. Quelques-uns même d'entre eux, hommes et femmes, mirent dans leurs discours et dans leurs propositions tant de finesse et d'esprit, des allusions si heureuses, des plaisanteries si adroites, que ce fut pour l'assemblée un véritable divertissement. En un mot, le roi s'en amusa tellement, qu'il voulut recommencer la semaine suivante. »

On cite un fait d'armes singulier occasionné par la fête de l'*Epiphanie* ou des Rois. En 1551, l'amiral de Châtillon fut sur le point de surprendre Douai pendant la nuit, la garnison s'étant enivrée au delà de toute mesure en criant : *Le roi boit !* Il est à remarquer, en passant, que ce cri est particulier à la France, à l'Allemagne et aux Pays-Bas.

Les chrétiens sévères, les luthériens, les calvinistes, les jansénistes frappèrent de leur réprobation ces divertissements, renouvelés du paganisme, des saturnales. C'était un janséniste que cet abbé Desfions, chanoine de Senlis, dont nous avons parlé plus haut et qui composa les *Discours ecclésiastiques contre la fête des Rois*. Cet opuscule (1654, 1 vol. in-12) contient cinq discours latins, dont le style rappelle plutôt la manière des prédicateurs du temps de la Ligue que celle de Bourdaloue. Le grotesque et le trivial s'y mêlent aux choses les plus sensées : « ... Les coutumes, ou pour mieux dire les inepties, dit-il, dont nous avons barbouillé la face de l'*Epiphanie* et déshonoré la majesté du jour des Rois, ne furent jamais de l'esprit et de l'invention de la sainte Eglise. Faire un roi de gâteau ; le tirer au sort d'une fève ; lui faire prendre possession de son trône et de sa royauté par un verre de vin qu'il boit en spectacle et en cérémonie, aux cris du *roi boit* ; un roi qui n'est fait que pour la table, pour s'enivrer souvent et pour enivrer les autres, qui lui servent de courtisans et de sujets ; je dis que tout cela ressent l'esprit de Satan, qui préside à la fête, sous le nom et l'invocation de quelque idole. Que ce soit, messieurs, sous l'invocation de Phœbus ou de qui vous voudrez, il ne m'importe ; car j'apprends qu'il y a des raffinés qui prétendent que je me suis trompé au précédent discours ; que j'ai parlé comme le vulgaire, en disant : *Phœbe domine*, au lieu qu'il faut dire, à leur avis, plus correctement : *Fabæ domine*. Prenez-le comme il vous plaira, vous ferez et vous faites, en toute manière, une cérémonie païenne. Dire : *Phœbe domine*, cela signifie : seigneur Phœbus, et c'est invoquer le soleil par son nom. Dire : *Fabæ domine*, cela signifie : dieu ou seigneur de la fève, viens ici à la bénédiction et à la distribution de ce gâteau ; viens, dieu de la prédestination au sort, que nous en voulons tirer pour en faire un roi de notre table, qui nous fasse bien crier et bien boire ; car c'est là où se terminera son règne... »

» Dites-nous donc, je vous en prie, si vous êtes de ces Egyptiens desquels il est parlé au banquet de Plutarque, qui adoraient la fève comme une grande divinité ; car nous savons que ces misérables peuples divinisaient jusques aux choux et aux oignons de leurs jardins ; mais surtout la fève leur était si sainte qu'ils n'osaient ni en semer, ni en manger, ni même la regarder à deux yeux ; ils la tenaient dans leur temple, cachée d'un voile comme un grand mystère (V. Valerianus Pierus, *Hieroglyphi* 57, *De faba*). Ne prétendez-vous pas la même chose quand vous la cachez si bien dans la pâte de vos gâteaux et sous la serviette, ainsi que sous un voile...? »

Plus loin, le bon docteur de Sorbonne ajoute : « Une telle coutume de faire ainsi des rois ne peut venir que des magiciens et non des mages ; des idolâtres de Bacchus, et non des adorateurs de Jésus... »

Plus loin encore, il compare les gosiers des chrétiens qui font le repas des Rois à « des sépulcres ouverts, comme il est écrit aux *Psaumes*, où ils ensevelissent les bêtes mortes et les charognes de toutes espèces... »

Les homélies de l'abbé Desfions n'empêchèrent pas le monde sceptique d'aller son train, et de tirer les rois en famille. Le philosophique XVIIIe siècle considérait cette petite fête comme un divertissement tout à fait innocent, et ne songeait, en s'y livrant, ni aux saturnales, ni à l'*Epiphanie*. V. DIDEROT.

L'exemple vient de trop bon lieu pour que nous hésitions à le suivre. Aussi, de nos jours, fête-t-on joyeusement les Rois.

Béranger a voulu, lui aussi, fêter l'*Epiphanie*. Voici sa chanson intitulée : *le Roi de la fève* :

1er COUPLET. *Moderato.*

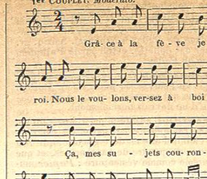

DEUXIÈME COUPLET.

Un roi sur son front obscurci
Porte une couronne éclatante;
Le pâtre a sa couronne aussi,
Couronne de fleurs qui me tente.
A l'un le ciel la fait payer;
Mais au berger l'amour la donne,
Le roi l'ôte pour sommeiller,
Colin dort avec sa couronne.

TROISIÈME COUPLET.

Belles, vous portez à quinze ans
La couronne de l'innocence :
Bientôt viennent les courtisans;
Comme les rois on vous encense.
Comme eux, de pièges séducteurs
L'artifice nous entraîne;
Vous n'écoutez que vos flatteurs,
Et vous perdez votre couronne.

CINQUIÈME COUPLET.

Perdre une couronne! A ces mots
Chacun semble penser à la sienne.
Je n'ai point doublé les impôts;
Je n'ai point de noblesse ancienne.
Mon peuple, buvons de concert!
La place me paraît si bonne!
N'allez pas, avant le dessert,
Me faire abdiquer la couronne.

— **Allus. litt.** Victor Hugo a intitulé *Fête des Rois* une des plus belles poésies de sa *Légende des siècles*. Une demi-douzaine de petits despotes espagnols du moyen âge imaginent de fêter l'*Epiphanie* en mettant le feu aux villages, en forçant les monastères, en mettant à sac les cités. Le mendiant du point de Crassus, à Séville, contemple, drapé dans ses guenilles, cette fête des Rois.

Léon Gozlan a intitulé une de ses plus jolies pièces : le *Gâteau des reines*.

L'étoile qui guida les mages dans leur pieux pèlerinage a enrichi notre langue d'une image poétique fréquemment employée. Pour les écrivains, l'étoile, c'est le plus souvent une voix intérieure, une personne aimée qui nous appelle et nous dirige vers un but glorieux.

Plus loin encore, il compare les gosiers des chrétiens qui font le repas des Rois à « des sépulcres ouverts, comme il est écrit aux *Psaumes*, où ils ensevelissent les bêtes mortes et les charognes de toutes espèces... »

Les homélies de l'abbé Desfions n'empêchèrent pas le monde sceptique d'aller son train, et de tirer les rois en famille. Le philosophique XVIIIe siècle considérait cette petite fête comme un divertissement tout à fait innocent, et ne songeait, en s'y livrant, ni aux saturnales, ni à l'*Epiphanie*. V. DIDEROT.

L'exemple vient de trop bon lieu pour que nous hésitions à le suivre. Aussi, de nos jours, fête-t-on joyeusement les Rois.

Béranger a voulu, lui aussi, fêter l'*Epiphanie*. Voici sa chanson intitulée : *le Roi de la fève* :

« Au milieu de toutes ces fleurs, de toutes ces beautés, je ne voyais que Marietie et le sillon lumineux qu'elle traçait devant moi pour me guider dans ma route. Aussi je la suivais comme les *mages suivirent la divine étoile*, comme les Hébreux suivirent la nue qui les guidait vers la terre de promission. »

LOUIS REYBAUD.

ÉPIPHANIE, ville de la Syrie ancienne, appelée primitivement Hamath ; aujourd'hui Hamah.

ÉPIPHANIS s. m. (é-pi-fa-niss — du gr. *epiphanès*, remarquable). Entom. Genre d'insectes coléoptères pentamères de la famille des sternoxes, dont l'espèce unique habite l'île de Sitcha.

ÉPIPHARYNX s. m. (é-pi-fa-rainks — du gr. *epi*, sur, et de *pharynx*). Entom. Petite valvule qui ferme le pharynx de certains insectes hyménoptères.

ÉPIPHÉGE s. m. (é-pi-fé-je — du gr. *epi*, sur ; *phégos*, hêtre). Entom. Genre de plantes de la famille des orobanchées, dont l'espèce type habite l'Amérique du Nord, où elle croît en parasite sur les racines des hêtres. Il On dit aussi ÉPIPHÉGUE.

ÉPIPHÉNOMÈNE s. m. (é-pi-fé-no-mè-ne — du gr. *epi*, sur, et de *phénomène*). Pathol. Symptôme qui survient pendant le cours d'une maladie, caractérisée d'ailleurs par d'autres phénomènes plus normaux.

ÉPIPHI s. m. (é-pi-fi). Chronol. V. EPIPH.

ÉPIPHILE s. m. (é-pi-fi-le — du gr. *epi*, sur ; *philos*, ami). Entom. Genre de lépidoptères renfermant des espèces peu nombreuses de l'Amérique tropicale, surtout des hautes plaines, et dont le type habite la Bolivie.

ÉPIPHLÉE s. m. (é-pi-flé — du gr. *epi*, sur ; *phloios*, écorce). Entom. Genre d'insectes coléoptères pentamères de la famille des térédyles, dont l'unique espèce habite la Guyane. Il On dit aussi ÉPIPHLOE.

ÉPIPHLÉODE adj. (é-pi-flé-o-de — du gr. *epi*, sur ; *phloéôdès*, d'écorce). Bot. Qui croît sur l'épiderme de l'écorce des arbres. Se dit surtout du thalle des lichens crustacés, par opposition à HYPOPHLÉODE.

ÉPIPHLÉON s. m. (é-pi-flé-on — du gr. *epi*, sur ; *phloios*, écorce). Bot. Couche extérieure de l'écorce, appelée aussi ENVELOPPE ou COUCHE SUBÉREUSE, et qui produit le liège.

ÉPIPHLÉOSE s. f. (é-pi-flé-ô-ze — du gr. *epi*, sur ; *phloios*, écorce). Bot. Epiderme des végétaux. Il On dit moins bien ÉPIPHLOSE.

— Moll. Epiderme dont sont revêtues un grand nombre de coquilles.

ÉPIPHLOGISME s. m. (é-pi-flo-ji-sme — du gr. *epi*, sur ; *phlogisma*, inflammation). Méd. Chaleur brûlante.

ÉPIPHLOGOSE s. f. (é-pi-flo-gô-ze — du gr. *epi*, sur ; *phlogôsis*, inflammation). Méd. Second degré de la période inflammatoire.

ÉPIPHONÈME s. m. (é-pi-fo-nè-me — gr. *epiphonema* ; de *epi*, sur ; *phonéô*, je crie). Rhétor. Exclamation sentencieuse, par laquelle on termine quelque récit : *On a donné à l'exclamation le nom d'*ÉPIPHONÈME *quand elle exprime une réflexion et termine un tableau.* (A. Didier.)

— **Encycl.** V. EXCLAMATION.

ÉPIPHORA s. m. (é-pi-fo-ra — gr. *epiphora*, flux ; de *epi*, sur, et *pherô*, je porte). Pathol. Ecoulement de larmes causé par une affection des voies lacrymales.

— **Encycl.** L'*épiphora* est une affection des yeux dont le siége est dans les organes sécréteurs des larmes, et qu'il ne faut pas confondre avec le larmoiement. L'*épiphora* se développe sous l'influence de toute irritation chimique ou mécanique appliquée à la conjonctive. Ainsi un grain de poussière, un grain de sel pénétrant dans l'œil, provoquent un écoulement de larmes. C'est un moyen employé par la nature pour entraîner le corps étranger. L'affection appelée ordinairement ophthalmie scrofuleuse est une cause fréquente d'*épiphora*. Un état morbide des voies digestives, la présence de vers dans les intestins provoquent souvent de l'*épiphora*, qui apparaît en pareil cas comme un symptôme que comme maladie. On l'observe aussi dans les cas d'hystérie et d'hypochondrie et chez les enfants au moment de la dentition. Ainsi que nous l'avons dit, l'*épiphora* est plus souvent un symptôme qu'une maladie ; cependant, dans certains cas et si la sécrétion continue, ce symptôme devient une véritable affection.

— *Traitement.* Avant d'essayer d'aucun traitement, on devra s'assurer que l'*épiphora* n'est point le résultat d'une irritation mécanique ou de l'œil, telle que : un cil dévié, un grain de poussière, une petite tumeur, etc., etc. En pareil cas, il suffirait d'enlever la cause d'irritation pour voir aussitôt cesser cette sécrétion. Cette affection seule n'exige pas de traitement spécial, et on l'a vue souvent disparaître sous l'influence d'un régime régulier de purgatifs auxquels on fait succéder des toniques et quelquefois des antacides. Parmi moyens locaux, les plus généralement efficaces sont : la vapeur de laudanum et la solution de caustique lunaire. Pour se servir de la vapeur de laudanum, on verse une cuillerée de cette substance dans une tasse d'eau bouillante, que l'on place au-dessous de l'œil, après avoir préalablement écarté les paupières ; puis on lotionne l'œil deux ou trois fois par jour à l'aide de ce mélange. Quant au caustique lunaire, on en fait pénétrer dans l'œil trois ou quatre gouttes, à l'aide d'un pinceau en poil de chameau. Plusieurs auteurs ont conseillé et pratiqué l'extirpation de la glande lacrymale. Ce moyen ne doit être employé qu'à la dernière extrémité et alors que tous les autres moyens de traitement auront échoué. Divers procédés opératoires ont été préconisés, mais l'examen de ces systèmes nous entraînerait trop loin. M. Bernard pense que l'opération est peu douloureuse et offre peu de dangers ; on cite cependant des cas où le résultat n'a pas été heureux. Avant d'en venir à cette extrémité, il faudra faire usage des cautiques et du cautère actuel ou électrique. Ces procédés triomphent presque toujours des *epiphoras*. Les vésicatoires ont aussi, dans certains cas, une utilité incontestable. On doit les appliquer au-devant de l'oreille ou sur la tempe, parce que, ainsi placés, ils agissent sur les rameaux temporaux qui s'anastomosent avec le nerf temporal.

ÉPIPHRAGMATIQUE adj. (é-pi-fra-gma-ti-ke — rad. *épiphragme*). Hist. nat. Qui est de la nature de l'épiphragme ou *Opercule* ÉPIPHRAGMATIQUE. *Membrane* EPIPHRAGMATIQUE.

ÉPIPHRAGME s. m. (é-pi-fra-gme — gr. *epiphragma*, couvercle ; de *epi*, sur ; *phragma*, ce qui bouche). Moll. Sorte d'opercule calcaire, à l'aide duquel plusieurs espèces de colimaçons et d'autres genres voisins bouchent l'ouverture de leur coquille en certains cas, mais qu'ils perdent après s'en être servis.

— Bot. Membrane tendue horizontalement, comme la peau d'un tambour, sur l'orifice de la capsule des polytrics, genre de mousses.

ÉPIPHRASE s. f. (é-pi-fra-ze — du gr. *epi*, sur, et de *phrase*). Rhétor. Figure par laquelle on ajoute à une phrase qui semble finie un ou plusieurs membres, pour développer une idée accessoire.

ÉPIPHRON s. m. (é-pi-fron). Entom. Espèce de papillon.

ÉPIPHYLLANTHE adj. (é-pi-fi-lan-te — du gr. *epi*, sur ; *phullon*, feuille ; *anthos*, fleur). Bot. Se dit des plantes dont les fleurs naissent sur les feuilles : *Végétaux* ÉPIPHYLLANTHES.

ÉPIPHYLLE adj. (é-pi-fi-le — du gr. *epi*, sur ; *phullon*, feuille). Bot. Qui naît sur les feuilles. Se dit des organes qui ressemblent à des feuilles : *Inflorescence* ÉPIPHYLLE.

— s. m. Genre de plantes grasses de la famille des cactées.

— s. f. Syn. de PHYLLOPHORE, genre de cryptogames.

— **Encycl.** Ce genre, l'un des plus beaux de la famille des cactées, doit son nom à cette particularité, que les fleurs naissent sur le bord d'organes foliacés ; mais ces organes ne sont pas des feuilles : ce sont de véritables rameaux aplatis. Quoi qu'il en soit, les fleurs des *épiphylles* sont très-grandes et très-nombreuses ; aussi ces plantes grasses sont-elles, avec les *phyllocactes*, celles que l'on cultive le plus souvent quand on a en vue la richesse de la floraison. Les *épiphylles* demandent, sous nos climats, la serre tempérée ; mais on peut très-bien, avec quelques soins, les conserver dans les appartements. Ils sont très-recherchés pour la culture en pots, sur les fenêtres. Là, on remarque que des individus ridés, presque desséchés, en apparence souffreteux, donnent de plus belles fleurs, et en plus grand nombre, que les pieds cultivés avec soin dans les serres. Il faut éviter surtout pour ces plantes les arrosements trop copieux.

ÉPIPHYLLOSPERME adj. (é-pi-fil-lo-spèr-me — du gr. *epi*, sur ; *phullon*, feuille ; *sperma*, semence). Bot. Dont la fructification se développe sur les feuilles : *Végétaux* ÉPIPHYLLOSPERMES.

ÉPIPHYSAIRE adj. (é-pi-fi-zè-re — rad. *épiphyse*). Anat. Qui a les caractères d'une épiphyse : *Eminence* ÉPIPHYSAIRE. Il *Points épiphysaires*, Points complémentaires d'ossification.

ÉPIPHYSE s. f. (é-pi-fi-ze — gr. *epiphusis*, gonflement ; de *epi*, sur, *phusis*, production). Anat. Eminence unie par un cartilage au corps d'un os, et qui se change plus tard en apophyse : *Tant que les os ne sont pas réunis à leurs* ÉPIPHYSES, *le corps grandit.* (Flourens.)

— Entom. Genre d'insectes coléoptères hétéromères de la famille des mélasomes, tribu des pimélies, dont l'espèce type vit au cap de Bonne-Espérance.

ÉPIPHYTE adj. (é-pi-fi-te — du gr. *epi*, sur ; *phuton*, plante). Bot. Se dit des plantes qui vivent sur d'autres plantes ou sur des animaux. Il Se dit de quelques champignons qui vivent en parasites sur des végétaux vivants. Il s. m. Plante épiphyte : *Le lierre est un* ÉPIPHYTE.

— Entom. Genre d'insectes coléoptères pentamères de la famille des malacodermes, voisin des malachies et des dasytes, et compris qui la constituent n'ont subi aucune altération, elle est souvent mal circonscrite et peut être confondue avec un engorgement partiel du cordon spermatique, si elle est située à l'anneau inguinal. Il arrive aussi, dans une *épiplocèle* ancienne et irréductible, que la tumeur présente une surface lisse et polie, le degré de tension, en un mot les caractères d'une hernie intestinale ; mais la différence marquée qui existe entre l'entérocèle et l'*épiplocèle*, sous le rapport de la réduction, est le caractère distinctif des deux maladies. En effet, dans l'*épiplocèle*, la tumeur ne rentre que très-lentement et sans aucun bruit, et la pression ne doit cesser qu'au moment où elle a complétement disparu : c'est l'inverse de ce qui a lieu pour la hernie intestinale. Il faut, dans la réduction de l'*épiplocèle*, éviter toute violence et même tout effort qui irait au delà de ce qui est rigoureusement nécessaire. Bien que l'épiploon ne jouisse pas de la même sensibilité que l'intestin, bien qu'il ne soit point un organe aussi important et que ses lésions soient moins à redouter, cependant son tissu délicat et peu serré ne lui permet pas de résister aux violences extérieures aussi bien qu'une anse intestinale. Des manœuvres trop violentes ou trop souvent renouvelées peuvent amener la contusion ou la déchirure de l'épiploon. Lorsqu'une hernie épiploïque se forme d'une manière soudaine, et surtout quand c'est pour la première fois, on doit s'attendre à trouver des symptômes concomitants très-pressants. L'étranglement peut survenir à l'instant même et s'accompagner d'une vive douleur dans la tumeur et dans l'abdomen, ainsi que de hoquet et d'une constipation opiniâtre. Quelquefois l'opération est indispensable, tandis que d'autres fois les symptômes alarmants se dissipent graduellement à partir du moment où les évacuations alvines se font librement. Au moyen d'une pression persévérante, ferme et exacte, exercée à l'aide d'un bandage à pelote creuse, on parvient quelquefois à prévenir tout déplacement ultérieur de l'épiploon, à favoriser la résorption ou la rentrée des parties déplacées, à les préserver des lésions extérieures et à empêcher le déplacement des intestins. Toutefois, cette pratique ne peut être employée que quand l'*épiplocèle* irréductible est d'un petit volume, et, même alors, si l'on voit survenir des symptômes d'une certaine gravité, on ne doit pas y persister. Plusieurs causes peuvent rendre une *épiplocèle* irréductible : 1° l'adhérence que contracte l'épiploon soit avec la surface interne du sac, soit avec son collet. Ce cas est fréquent. 2° L'irréductibilité de l'épiploon peut dépendre de l'accroissement de volume déterminé dans cet organe par suite de l'accroissement de ses vaisseaux. 3° La partie de l'épiploon qui passe à travers le collet du sac est fréquemment devenue un cordon lisse et dur, tandis que la portion qui reste dans le sac est susceptible d'être étalée : c'est là l'obstacle le plus fréquent à la réduction de l'*épiplocèle*. 4° Le retour de l'épiploon déplacé peut être empêché par suite d'un accroissement de volume qui le rend disproportionné au diamètre de l'ouverture à travers laquelle il doit passer. L'induration des parties malades est quelquefois telle que celles-ci ressemblent au tissu squirrheux. L'inflammation peut être ou n'être pas accompagnée d'adhérences de l'épiploon avec la sac herniaire. 5° L'infiltration graisseuse de l'épiploon, sans autre altération morbide, suffit pour rendre la réduction impossible. En pareil cas, tout ce qui détermine un amaigrissement général provoque une résorption active de la graisse que renferme la hernie, et amène ainsi dans le volume de la tumeur une diminution telle, que la réduction devient quelquefois possible.

Dans les hernies irréductibles d'un volume considérable, le malade est fréquemment sujet, après un repas copieux, à de violentes coliques, accompagnées de douleurs dans la hernie. Quand la hernie est uniquement formée par l'épiploon, la douleur se fait sentir de suite après le repas ; si, au contraire, elle est formée par l'intestin seul, le malaise ne fait sentir beaucoup plus tard. Indépendamment de ces symptômes, l'*épiplocèle* irréductible est souvent accompagnée d'une sensation de tiraillements et de pincements à l'estomac, ainsi que de vomissements répétés. Ces troubles résultent de la fixité de l'épiploon, qui transmet à l'estomac les mouvements qui se passent dans l'intestin et dans les muscles abdominaux. Ces divers symptômes ont une plus grande intensité après le repas, parce que, pendant la distension des intestins, l'estomac est refoulé en haut vers le diaphragme et que l'épiploon est plus fortement tiraillé. On remarque quelquefois que les symptômes violents diminuent et même disparaissent ; cela tient à ce que l'estomac et le côlon finissent par s'accoutumer à la pression qui résulte de la fixité anomale de l'épiploon.

— *Traitement.* De tous les moyens employés à l'extérieur, celui qui favorise le plus la réduction est l'application du froid au moyen de la glace, de la neige ou des lotions évaporantes. Si l'épiploon est engorgé ou enflammé, le froid produit le resserrement des vaisseaux et diminue, par conséquent, la disproportion qui existe entre la masse herniaire tuméfiée et l'ouverture qui lui a livré passage. Quelquefois, cependant, si on prolonge outre mesure cette application, on détermine la gangrène. Celle-ci est presque toujours limitée aux téguments. Chez les sujets sains et robustes, la glace peut être appliquée impunément pendant plusieurs jours ; mais, lorsque le malade est vieux ou débilité, une application de glace pendant quelques heures peut suffire pour amener la mortification des tissus. On doit donc en suivre attentivement les effets. On a, de nos jours, abandonné avec raison l'ancienne pratique, qui consistait à entourer l'épiploon d'une ligature avant de le replacer dans l'abdomen ; mais il est toujours de précepte de porter, sur chacun des vaisseaux qui donnent du sang, une ligature très-fine. Quand la portion excisée qui forme la hernie est peu volumineuse et n'a pas subi d'altération notable dans sa structure, on a rarement à craindre une hémorragie ; mais quand son volume est considérablement augmenté et qu'elle a subi des altérations très-prononcées, les vaisseaux subissent un accroissement de volume proportionnel et peuvent réclamer l'application d'une ligature. Quelquefois, bien que rarement, il s'établit une suppuration dans le sac d'une *épiplocèle* irréductible. Dans les cas où la hernie épiploïque est réductible, on pratique l'opération. Nous n'entrerons pas ici dans le détail du manuel opératoire, et nous nous bornerons à renvoyer à l'article HERNIE les personnes qui désireraient se renseigner à cet égard.

ÉPIPLO-ENTÉROCÈLE s. f. Chir. Hernie qui contient une portion de l'épiploon et de l'intestin.

ÉPIPLOÏQUE adj. (é-pi-plo-i-ke — rad. *épiploon*). Qui appartient, qui a rapport à l'épiploon : *Veine, artère* EPIPLOÏQUE. *Appendices* EPIPLOÏQUES. *Hernie* EPIPLOÏQUE.

ÉPIPLO-ISCHIOCÈLE s. f. Chir. Hernie qui contient une portion de l'épiploon, et qui s'échappe par l'échancrure ischiatique.

ÉPIPLOÏTE s. f. (é-pi-plo-i-te — rad. *épiploon*). Pathol. Inflammation de l'épiploon.

— **Encycl.** On appelle *épiploïte phlegmoneuse* une inflammation affectant les couches celluleuses qui séparent les feuillets séreux de l'épiploon, et déterminée par une violence exercée sur l'épiploon, une contusion, une plaie, une déchirure de l'épiploon, une plaie de l'abdomen, la ligature de l'épiploon, ou enfin une opération de hernie étranglée ou enflammée. L'*épiploïte* phlegmoneuse forme une tumeur bien circonscrite, qu'on reconnaît à travers la paroi du ventre, et donne à la percussion médiate un son mat, si elle est dans la fosse iliaque, et un son d'autant plus obscur que l'épiploon enflammé a plus d'épaisseur. Cette tumeur est douloureuse, même à la pression ; les dérangements fonctionnels qui l'accompagnent n'ont rien de caractéristique, et résultent seulement de la compression de l'intestin par la tumeur, et de la gêne qu'éprouve cet organe dans ses contractions par suite des adhérences qui l'unissent à l'épiploon : telles sont la constipation, quelques flatuosités, quelques coliques, ou un léger ballonnement qui rend plus distincts les signes fournis par la percussion. La marche de l'*épiploïte* phlegmoneuse est ordinairement peu rapide, à moins qu'elle ne se développe sous l'influence d'une violente irritation locale. La résolution s'y fait lentement et de la circonférence au centre. La suppuration paraît être le mode de terminaison le plus ordinaire de cette inflammation. Il se forme alors un abcès entre la paroi abdominale et l'épiploon, où une fluctuation évidente se fait sentir. Quand l'abcès s'ouvre, le pus se fraye une voie dans l'intestin, auquel l'abcès s'unit par des adhérences, ou bien il coule dans le péritoine. Les *épiploïtes* partielles, dans les hernies, s'ouvrent quelquefois au voisinage du sac. L'ouverture spontanée au dehors est rare en général, à moins qu'il ne s'agisse d'une *épiploïte* limitée en arrière d'un sac herniaire. Comme la marche de l'*épiploïte* phlegmoneuse est très-insidieuse, on appliquera, au début, si l'on constate la tumeur, dix à vingt sangsues ; ce moyen sera aidé de l'usage des cataplasmes émollients, des fomentations ; le malade sera soumis à un régime léger. Plus tard, on pourra hâter la résolution par l'usage des foudants, de légers purgatifs, tels que le calomel à l'intérieur, les frictions sur la tumeur avec l'onguent mercuriel ou les pommades iodurées. Si un abcès se forme, on incisera, avec le bistouri, la paroi abdominale, couche par couche, ou l'on appliquera un cautère avec la pâte de Vienne. S'il y a du pus entre l'épiploon et le péritoine, on se servira de préférence du bistouri.

ÉPIPLO-MÉROCÈLE s. f. Chir. Hernie crurale qui contient une portion de l'épiploon.

ÉPIPLOMPHALE s. f. (é-pi-plon-fa-le — de *épiploon*, et du gr. *omphalos*, ombilic). Chir. Hernie ombilicale qui contient une portion de l'épiploon.

ÉPIPLOMPHRASE s. f. (é-pi-plon-fra-ze — de *épiploon*, et du gr. *phrassô*, j'obstrue). Chir. Induration de l'épiploon.

ÉPIPLOON s. m. (é-pi-plo-on — Ce mot est purement grec et vient du verbe *epipleein*, qui signifie surnager. Le verbe grec *epipleein* est lui-même formé de *epi*, sur, et de *pleein*, flotter, naviguer. *Pleô*, *pleein*, pour *pleïô*, avec le digamma, d'où *ploïon*, bateau, *ploos*, *plous*, navigation, *plôtêr*, batelier, nageur, etc.,